



AUTORISATION DE CONDUITE — ENGIN DE CHANTIER

Durée :

● Variable selon engin

Public :

● Opérateurs désignés

Prérequis :

● Aptitude médicale en cours de validité

Modalité :

● Intra-entreprise

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre le cadre réglementaire des autorisations de conduite (arrêté du 2/12/98)
- Identifier et maîtriser les risques liés à la conduite d'engins de chantier
- Réaliser les vérifications journalières obligatoires avant prise de poste
- Conduire les engins en sécurité dans le respect des règles de circulation sur site

DÉROULÉ PÉDAGOGIQUE

01 RÉGLEMENTATION & RESPONSABILITÉS

- Arrêté du 2 décembre 1998 et recommandations CNAMTS R372
- Rôles de l'employeur, du médecin du travail et du formateur-évaluateur
- Responsabilités pénales du conducteur et de l'employeur

02 TECHNOLOGIE & SÉCURITÉ DES ENGIN

- Connaissance de l'engin : organes de commande, stabilité, charge utile
- Check-list de vérifications journalières et périodiques
- Risques spécifiques : basculement, collision, zones de danger invisibles

03 ÉVALUATION PRATIQUE SUR SITE

- Prise en main de l'engin sur le site de l'entreprise cliente
- Manœuvres réglementaires en conditions réelles d'utilisation
- Évaluation des compétences et délivrance de l'autorisation par l'employeur

MOYENS PÉDAGOGIQUES & ÉVALUATION

- Engins fournis par l'entreprise cliente ou partenaire agréé
- Formateur expert engins de travaux publics
- Dossier d'autorisation de conduite personnalisé remis

Évaluation de fin de stage — Test théorique (QCM) + évaluation pratique sur engin par le formateur-évaluateur

V1 — Avril 2026 — Document non contractuel, programme susceptible d'adaptation selon les besoins.